

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT
DE FILIERES CISP**

Version DFP du 9/07/2019

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Numéro : **Boîte :**

Code postal : **Localité :**

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Essais-métiers	

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.
 (2) Favorable – Réservé – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable
-------------------------------------	------------------

<input type="checkbox"/>	Réservé
--------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	--------------------

Motivation :

Comme en 2020, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur reconnaissent la plus-value d'un tel projet, particulièrement pour répondre aux besoins d'insertion des demandeurs d'emploi.

Dernièrement encore, lors de l'organisation de concertations sectorielles, l'IBEFE de Namur a pu recueillir le témoignage de partenaires de l'emploi et la formation de son territoire. Ces acteurs de terrain expliquent le manque de connaissance par le public du marché de l'emploi et des métiers. De nombreux métiers techniques et scientifiques offrent des opportunités intéressantes sur le marché de l'emploi. Pourtant, peu de jeunes et de demandeurs d'emploi choisissent les filières d'enseignement et de formation qui y conduisent.

Pour cette raison, l'IBEFE Namur souhaite proposer des activités de découvertes « métiers » à l'intention des demandeurs d'emploi.

Le projet d'orientation et d'essai-métiers proposé par l'asbl LE TEMPLIN est dès lors en lien avec les recommandations et les actions de l'IBEFE de Namur. En effet, les mises en situation professionnelle et les stages de formation professionnelle permettent de découvrir au mieux les réalités des métiers et leurs environnements professionnels. Cette démarche de terrain immerge le public dans des réalités concrètes qui leur permettront d'opérer un choix professionnel de façon plus pertinente.

En outre, ce projet est prévu à Dinant, dans le sud de la Province de Namur, où l'offre d'accompagnement est plus restreinte et le taux de chômage plus élevé.

Enfin, il n'existe à Dinant, aucune autre offre d'essai-métiers s'adressant à un public particulièrement fragilisé et précarisé.

En termes de recommandation, les membres de la CEF invitent une nouvelle fois l'opérateur à élargir les opportunités de découverte de métiers différents en veillant à offrir à toutes les personnes qui le souhaitent la possibilité de réaliser un stage découverte en dehors de l'ASBL.